



# L' APOSTOLAT DE LA PRIÈRE



Numéro 74 – DECEMBRE 2009

Lettre de liaison du Centre Saint-Joseph - Institut Mater Boni Consilii

350, route de Mouchy - 58400 RAVEAU - Courriel de M. l'abbé Thomas Cazalas : thomas.cazalas@aliceadsl.fr

**C**hers associés, le mois de novembre dernier est venu rappeler un bien amer souvenir au cœur du catholique qui veut rester intégralement fidèle à la Foi de notre sainte Mère l'Eglise : **l'imposition du 'novus ordo missae'** (désigné sous le sigle *N. O. M.*) aux prêtres catholiques de rit latin du monde entier par Paul VI-Montini, le 1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent 1969, rit qu'il avait déjà instauré *ad experimentum* par sa promulgation du 3 avril précédent.

## **POURQUOI CE SOUVENIR EST-IL SI TRISTE ET SI AMER AU COEUR DU CATHOLIQUE FIDÈLE ?**

Parce que le S. Sacrifice de la Messe a été blessé mortellement par les changements de ce *N. O. M.* qui *s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la doctrine sur le S. Sacrifice de la Messe telle qu'elle a été définie au Concile de Trente*, comme le conclura la 1<sup>ère</sup> étude critique approfondie faite sur ce rit et écrite en mai 69 : le *Bref examen critique du N. O. M.*

C'est ce que cette lettre vous rappellera et vous démontrera de façon brève mais, nous l'espérons, suffisamment convaincante, laissant à celui qui voudrait approfondir davantage cette question capitale pour la Vie même de l'Eglise, pour le témoignage de la Foi et la conscience de chacun la possibilité de consulter ce 'nouveau rit' lui-même ainsi que quelque ouvrage critique de celui-ci.

Quand donc Paul VI-Montini publia la 1<sup>ère</sup> édition de ce 'nouveau rit' de la Messe le 3 avril 1969 et annonça son institution (définitive et obligatoire) imminente par la publication d'une 2<sup>ème</sup> édition dans les mois qui suivraient, la réaction de la partie saine de l'Eglise et qui vivait de la Foi ne se fit pas attendre. Voilà comment elle prit forme selon le témoignage du R. Père Guérard des Lauriers, résidant alors à Rome pour enseigner à l'Université pontificale du Latran :

*Rome, Jeudi saint 3 avril 1969. Ledit 'novus ordo missae' paraît. Il y eut deux chœurs, celui de Satan, celui de JÉSUS : jubilation, consternation. J'appartenais par grâce au second. Mais il fallait agir. Une romaine de la très haute bourgeoisie, Vittoria Cristina GUERRINI, et son amie Emilia PEDICONI, connaissaient très bien les milieux du Vatican, en particulier le Cardinal OTTAVIANI. Celui-ci se laissa convaincre. Et c'est ainsi que fut décidée la démarche des Cardinaux... Il fallait préparer le document que le Cal OTTAVIANI s'était réservé de réviser, et s'était engagé à remettre au "pape". Les deux romaines... étaient en relation avec de nombreux ecclésiastiques. Quelques-uns, cinq ou six peut-être, répondirent à l'appel ; mais ils n'apportèrent guère qu'une collaboration passive aux quelques réunions hebdomadaires. Cependant, le groupe dut beaucoup à un liturgiste extrêmement distingué, courageux, auteur d'articles critiques qu'il fit paraître à cette époque dans les journaux romains... Mgr Marcel LEFEVRE nous encourageait d'un peu loin ; et même il nous gonfla d'espoir : 'Nous aurons six cents Evêques signataires !' Hélas, il n'y eut même pas lui.*

(Sodalitium n°18 : *Vie de Mgr Guérard des Lauriers* par M. l'A. Murro)  
C'est ainsi que le R. Père Guérard rédigea le *Bref examen critique du N. O. M.* au cours des mois d'avril et de mai 69, étude ensuite présentée à Paul VI par les 2 seuls Evêques signataires, les Cardinaux Ottaviani et Bacci. Depuis beaucoup d'autres articles, brochures et livres ont été écrits et ont développé et étayé les arguments du *Bref examen critique*, qui reste cependant la critique de référence de ce 'nouveau rit'.

## **PRINCIPALES ERREURS DOCTRINALES GRAVES DU NOVUS ORDO MISSAE**

**Les PRINCIPALES ERREURS DOCTRINALES GRAVES DU N. O. M. peuvent être ramenées à 3 :**

**- La 1<sup>ère</sup> touche la Consécration elle-même du pain et du vin, véritable cœur du S. Sacrifice de la Messe :**

Dans le S. Sacrifice de la Messe, le prêtre célébrant ne prononce pas les paroles de la double Consécration sur le ton appelé **récitatif**, c'est-à-dire comme on le fait quand on raconte un fait passé, quand on commémore un événement quel qu'il soit, mais il les prononce sur le ton normal d'une personne qui effectue elle-même une action personnelle. En termes précis, ce ton est appelé ton **intimatif**.

Des exemples tirés des autres Sacrements illustrent clairement ce que signifie ce ton : tout comme le prêtre dit en baptisant une personne : *Pierre, je te baptise...*, ou en donnant l'absolution dans la Pénitence : *Je t'absous de tes péchés...*, de la même manière (sur le même ton) le célébrant dit à la Messe sur le pain et le vin ces paroles : *Ceci est mon Corps... Ceci est le calice de mon Sang...* Le prêtre tenant la place de JÉSUS, Lui prêtant sa voix quand il administre un Sacrement, les paroles qu'il dit sont celles de JÉSUS Lui-même : c'est pourquoi elles produisent véritablement ce qu'elles signifient, dans le catéchumène ou le pénitent la rémission des péchés et, dans la Messe, le changement du pain et du vin dans le Corps et le Sang de JÉSUS (ou la transsubstantiation). C'est ce que la Théologie catholique enseigne lorsqu'elle dit que le prêtre, lors de l'administration d'un Sacrement, agit *in persona Christi*.

Dans le 'nouveau rit' de Paul VI-Montini, il n'en est pas ainsi : le prêtre prononce au contraire les paroles consécatoires sur le même ton **récitatif** que les paroles qui précèdent, paroles qui rapportent le récit de la dernière Cène accomplie par JÉSUS le Jeudi-Saint. Si, dans l'ancien rit (dit de S. Pie V), ce récit qui précède la Consécration ne fait que situer historiquement la double Consécration qui va avoir lieu, dans le nouveau, les paroles consécatoires utilisées par JÉSUS ne sont pas détachées du récit de la dernière Cène mais le suivent immédiatement sans aucun arrêt, ni changement de ton indiqué par le rit lui-même. Dans l'ancien rit, en effet, le prêtre doit marquer un temps de pause après le récit de la dernière Cène pour, de debout qu'il était, s'incliner profondément au-dessus de l'Autel et prononcer à voix basse et de façon distincte les paroles de la Consécration ; dans la typographie, une nette séparation est marquée entre le récit de la Cène et les paroles consécatoires (qui le suivent) par un large espace blanc et aussi par le changement des caractères (caractères majuscules). Au contraire, dans le 'nouveau rit', toutes les rubriques semblent indiquer que le prêtre continue le récit de la dernière Cène et qu'il ne fait que répéter sans les réactualiser les paroles que JÉSUS prononça ce soir-là : il ne change ni de position, ni de ton et prononce à voix haute toutes les paroles du Canon, y compris celles consécatoires introduites par deux-points et des guillemets, comme on le ferait dans un récit !

Ce ton **récitatif** du 'nouveau rit' est réitéré de façon identique dans la prononciation des paroles consécatoires du vin. Cette erreur, lourde de conséquence comme nous le verrons plus bas, y est aggravée par le déplacement des paroles *Mysterium Fidei* (*Mystère de Foi*) qui, dans l'ancien rit, se trouvent au sein des paroles consécatoires du Précieux Sang mais, dans le nouveau, s'y retrouvent à l'extérieur de celles-ci et dans une acclamation au sens doctrinal très équivoque : *Il est grand le mystère de la Foi!* Exclamation, en effet, que les protestants prononceraient eux aussi

à cœur joie et signeraient des deux mains à ce moment précis, après le récit de la dernière Cène du SEIGNEUR ! Alors que ces mêmes protestants rejettent fermement la double Consécration de l'ancien rit où l'Eglise rappelle au sein de la 2<sup>ème</sup> Consécration, par ces paroles *Mysterium Fidei*, que la transubstantiation est bien un *mystère de Foi* par excellence !

Enfin, l'ajout (dans 2 des 3 'prières eucharistiques', entendez rits de la Consécration !, de ce 'nouveau rit') des paroles *Nous attendons que tu viennes !*, juste après ce qui devrait être la double Consécration, est un confirmatur du sens protestant donné à la prononciation des paroles consécatoires dites par JÉSUS. Si, en effet, nous attendons que le CHRIST vienne après cette prétendue double Consécration, c'est qu'Il n'est pas venu sur l'Autel à l'instant qui précède, qu'Il n'y est pas présent réellement avec son Corps, son Sang, son Ame et sa Divinité, mais seulement spirituellement, comme le pensent en effet nos 'frères séparés' les protestants !

- **La 2<sup>ème</sup> ERREUR GRAVE du 'nouveau rit' frappe le dogme du Sacerdoce catholique lui-même** (nous sommes obligés de la survoler et de renvoyer au *Bref examen critique*) :

Selon la Foi catholique, le prêtre possède un vrai Sacerdoce hiérarchique qui lui donne des pouvoirs que n'ont pas les autres fidèles. Selon la doctrine protestante, il n'y a pas d'autre sacerdoce que celui que possèdent tous les baptisés, et donc, lors du rit de la Cène, le prêtre ne fait que présider l'assemblée eucharistique en tant que délégué de tous les assistants : le peuple de DIEU, selon eux, y célèbre le mémorial du SEIGNEUR sous la présidence de ce chef de l'assemblée.

Or, dans le 'nouveau rit', il y a confusion entre le Sacerdoce hiérarchique et celui des fidèles, aussi bien dans le rit lui-même - par exemple par la façon de célébrer face au peuple et par l'intervention multipliée des fidèles au cours de la célébration - mais aussi dans l'*Institutio generalis* elle-même qui est le texte d'introduction de ce rit écrit par Paul VI.

- **La 3<sup>ème</sup> ERREUR GRAVE est la suppression complète des prières très anciennes de l'Offertoire et leur substitution par des prières où le caractère sacrificiel de la Messe est presque effacé et celui propitiatoire complètement évacué !**

A partir de 1969, le but principal du Sacrifice de la Messe n'est sans doute plus d'obtenir la rémission de nos péchés et de nous rendre propice la Ste TRINITÉ par le pardon de nos fautes ! Mais alors pourquoi JÉSUS est-Il mort sur la Croix ? Est-ce seulement pour rendre louange et grâces à DIEU son PÈRE, comme le fait croire le nouvel 'offertoire' de Mgr Montini ?

#### TERRIBLE CONSÉQUENCE

Tout fidèle qui connaît les principaux dogmes de la Foi sur le Sacerdoce catholique et le Sacrifice de la Messe (dogmes que nous tenons cependant à rappeler brièvement ci-après) peut constater, je pense même au travers de cette brève étude, qu'il apparaît clairement que le *nouveau rit s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la doctrine de l'Eglise sur le Sacrifice de la Messe*, comme conclut le *Bref examen critique du N. O. M.* Il contient en effet, nous l'avons montré, des ambiguïtés et des erreurs qui vont jusqu'à faire mettre en doute sa validité !

Or, la Foi catholique nous enseigne que la bonté et la validité des Sacrements sont garanties par l'Autorité du Pape qui est assisté par le SAINT-ESPRIT pour tout ce qui regarde la Foi et donc, en premier lieu, pour les Sacrements. On ne peut donc que constater que Paul VI-Montini n'était pas assisté par le SAINT-ESPRIT et était dépourvu de l'Autorité pontificale (c'est-à-dire n'était pas Pape formellement) et que ce 'nouveau rit' ambigu et erroné ne peut venir de l'Eglise qui est, par l'Assistance du SAINT-ESPRIT, toujours sainte et immaculée dans ses Sacrements. **Il s'en suit que, l'Eglise seule ayant Autorité pour nous garantir de la validité d'un rit sacramentel, il faut tenir, dans la pratique, ce rit pour invalide.**

Bien que ce ne soit pas le sujet de cette lettre, il est bien d'y préciser quand même, en passant, que cette terrible conséquence concerne aussi les autres 'nouveaux rits' instaurés par Paul VI. En effet, de 68 à 73, Mgr Montini a réformé tous les rits des Sacrements et l'étude doctrinale de cette réforme fait

aussi constater que l'influence protestante s'y fait constamment sentir, que ces 'nouveaux rits' ne sont pas, pour l'essentiel, en accord avec la Foi catholique, et même que l'essence de 4 autres Sacrements y a été touchée (le Baptême et le Mariage restent indemnes de changements substantiels). **Ils ne peuvent donc non plus être valides car, seule, la Foi de l'Eglise rend un signe, dans un Sacrement, instrument de JÉSUS pour donner sa grâce.** Puisqu'il est de Foi que l'Eglise et le Pape sont infaillibles en matière de Sacrements, il s'en suit (de la même manière que pour le N. O. M. comme nous venons de le voir) que ces 'rits sacramentels' ne peuvent provenir de l'Autorité de l'Eglise. Mais ce n'est pas l'objet de cette lettre d'apporter toutes les preuves de la gravité des réformes faites par Paul VI-Montini dans ces autres rits sacramentels.

#### RAPPELS DOCTRINAUX SUR L'ÉGLISE, LE SACERDOCE, LA MESSE

L'Eglise, c'est JÉSUS communiqué, continué à travers les siècles : *Comme mon PÈRE M'a envoyé, ainsi, Moi, Je vous envoie. Allez, enseignez..., prêchez l'évangile à toute créature, baptisez..., apprenez-leur à observer ce que Je vous ai commandé. Voici que Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* Avant son Ascension, JÉSUS éleva les mains, bénit ses apôtres et les envoya dans l'univers entier prêcher l'évangile et administrer les Sacrements. L'Évêque fait quelque chose d'analogue dans l'Ordination des prêtres, il impose les mains aux futurs prêtres et invoque le S.-ESPRIT : par là, les ordinands reçoivent, avec des grâces abondantes, la puissance sacerdotale et le pouvoir d'offrir le Sacrifice de la Messe et de remettre les péchés. Mais sa principale Mission reste d'offrir le S. Sacrifice de la Messe pour la rémission des péchés. Padre Pio disait que la Messe, étant le cœur de notre Foi et de notre sainte Religion, *il serait plus facile que le monde tournât sans soleil que sans Messe !* Tout, dans l'Eglise, est finalisé au salut des âmes, et le salut des âmes ne peut être conquis, mérité, assuré, obtenu sans le Sacrifice de la Messe, ce Sacrifice qui a été annoncé et prédit dans l'Ancien Testament par les prophètes : *Qu'en tout lieu, dit DIEU par la bouche de Malachie, on sacrifie et on offre à mon Nom une oblation pure*, ce sacrifice qui est le réel renouvellement sur l'Autel du Sacrifice de JÉSUS sur la Croix, infiniment agréable à la Ste Trinité.

#### L'ÉGLISE AUJOURD'HUI

Voici ce qu'enseignait Mgr Guérard :

L'Eglise, aujourd'hui, est crucifiée, comme JÉSUS a été crucifié sur la Calvaire ; JÉSUS revit en quelque sorte aujourd'hui dans l'Eglise militante ce qu'Il a souffert sur la Croix. Mais toute la Passion de JÉSUS sur la Croix va servir au triomphe de sa Mission. Ainsi, la Mission de l'Eglise aujourd'hui est semblable à la Mission de JÉSUS mourant ; mais elle n'est pas morte et elle ne peut mourir : JÉSUS l'a prédit. Le Sacerdoce catholique continue, la vraie Messe (non offerte en communion avec Benoit XVI héritier et continuateur de l'oeuvre néfaste de Paul VI) continue avec les prêtres fidèles. La persévérance généreuse des fidèles dans la profession intègre de la Foi et la sanctification est aussi un signe visible et sensible de la continuation de la Mission de l'Eglise. Il faut nous raccrocher à ce qui est uniquement solide : à DIEU. Car rien ne peut rien contre DIEU et, avec DIEU, nous sommes plus forts que Satan. Quand nous sommes en état de grâce, tant que nous sommes en état de grâce, malgré les difficultés, les épreuves, Satan ne peut entrer dans l'intime de notre âme. Ce que nous avons eu la grâce de comprendre par la Foi, DIEU nous bénira si nous le professons aussi extérieurement par notre conduite et par nos paroles. *Que votre oui soit oui*, a dit JÉSUS, *et que votre non soit non. Tout le reste vient du malin.*

N'oublions jamais que, malgré cette souffrance qui nous vient de la situation de l'Eglise, JÉSUS reste présent dans les tabernacles où est célébré le S. Sacrifice de la Messe et aussi qu'Il nous communique par son SACRÉ-CŒUR sa Force, sa Lumière et sa Joie que nous pouvons partager entre nous et qui nous permet de tenir sur terre et d'aller jusqu'au bout du combat et d'être les instruments humbles, dociles et transparents de sa victoire qu'Il remportera dans le Cœur de sa Mère.